



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC (FSU)

SNUipp/FSU MAYOTTE

UN METIER, UN CORPS

Tel/fax: 0269618978 – GSM: 0639039944/0639039933 – E-mail: snu976@snuipp.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une réunion de travail sur les constructions scolaires aura lieu le jeudi 16 juin à 8h30 au vice rectorat. Le préfet y a invité le Président du Conseil Général, le Président de l'Association des Maires, le Président du SMIAM et l'ensemble des organisations syndicales du premier degré, même celles qui ne se sont jamais souciées des conditions lamentables de travail dans l'île.

Au mois de mars, le Préfet, le Vice Recteur, le Président de l'Association des Maires et le Président du SMAIM s'étaient engagés à éradiquer les « rotations » d'ici 2015, en construisant 100 salles de classe par an. Récemment, le Vice Recteur a affirmé qu'il « *faudrait construire 450 classes en primaire (maternelle + élémentaire) d'ici 4 ans pour arriver à ce résultat* ». Le SNUipp/FSU Mayotte a toujours réclamé la construction de 600 salles de classe. Rien ne nous indique aujourd'hui qu'il y aura 100 salles de classe en plus au mois d'août 2011 ...

Par ailleurs, le SNUipp/FSU Mayotte rappelle qu'il réclame toujours l'organisation d'une réunion interministérielle sur l'indexation des salaires, que les élus ont écrit au Premier Ministre pour demander l'organisation de cette réunion, que sur les ondes de Mayotte Première le Préfet avait annoncé qu'une réunion aurait "*sans doute*" lieu avant la fin du mois de juin et qu'à la réunion du conseil de l'éducation nationale à Mayotte du 26 mai le Préfet n'est pas revenu sur ses propos...

Lors de la session plénière du 27 mai, le conseil général de Mayotte a adopté à l'unanimité un rapport demandant au gouvernement la modification de certaines dispositions en matière de traitement et de régime indemnitaire pour les agents publics exerçant à Mayotte. Cette délibération, qui appuie les vœux qui ont été votés en 2010 et au mois de février 2011, est une nouvelle prise de position des élus de Mayotte en faveur de la revendication des enseignants du premier degré.

La suspension du mouvement de grève des enseignants du premier degré reste toujours conditionnée par l'organisation d'une réunion interministérielle sur l'indexation des salaires ...

Fait à Mamoudzou, le 8 juin 2011